

Foug, le 11 septembre 2017



Le Conseiller délégué aux Affaires culturelles

à Mmes et MM. les exposants
du Salon Faouin des Arts 2017

Nous vous invitons à participer à la prochaine exposition artistique " COULEURS FAOUINES 2017 " qui aura lieu à la Salle Jean Ferrat de FOUG, le **07 et 08 Octobre 2017, de 14 h à 18 h.**

REGLEMENT

Toutes les formes d'expression sont acceptées.

Nombre d'œuvres par exposant **≤ 3 ou 10** photos maximum

La Commune de Foug, organisatrice de cette manifestation décline toute responsabilité en cas de vol et/ou de dégradation des œuvres exposées.

La notice d'inscription, avec la liste détaillée des œuvres, devra être envoyée en Mairie de Foug **impérativement au plus tard le samedi 23 septembre 2017** (cachet de la Poste faisant foi).

Les œuvres pourront être déposées à la Salle Jean Ferrat de Foug les 02 et 03 octobre 2017 seulement, de 17 h à 18 h 30.

Au dos de chaque œuvre, une étiquette mentionnera clairement le nom et l'adresse de l'exposant, le titre et le prix éventuel de l'œuvre (préciser si elle n'est pas à vendre).

Munir chaque œuvre murale d'un système d'accrochage correct (Les œuvres ayant un système d'accrochage incorrect seront refusées). Pour les autres, fournir le système nécessaire. Les prêts de chevalets et autres supports seront les bienvenus.

Suivant les œuvres exposées, certains exposants seront invités à la mise en place de l'exposition.

Une permanence devra être assurée durant l'exposition (Merci de nous indiquer votre disponibilité).

Le retrait des œuvres devra s'effectuer à la SALLE JEAN FERRAT,
le dimanche 08 Octobre 2017 après 18 h.

Les organisateurs se réservent le droit :

- **de refuser des œuvres qui pourraient heurter la sensibilité des visiteurs**
- **de réduire si besoin le nombre d'œuvres exposées**
- **de modifier l'organisation**
- **d'annuler l'exposition, si manque de participation**
- **L'inscription vaut engagement au présent règlement.**

N'hésitez pas à en parler à d'autres artistes de votre connaissance (des bulletins d'inscription peuvent être retirés en Mairie et à la Bibliothèque Municipale de Foug ou l'inscription peut se faire directement sur le site de la **Mairie www.foug.fr**).

Nous souhaitons vivement votre présence, et vous prions de croire à nos sentiments les meilleurs.

Christian NEUMANN - Conseiller Délégué à la Commission Culture – Communication et festivités

DEMANDE D'INSCRIPTION

" COULEURS FAOUINES 2017 "

La Commune de Foug, organisatrice de cette manifestation décline toute responsabilité en cas de vol et/ou de dégradation des œuvres exposées.

Notice à envoyer obligatoirement en Mairie de Foug le 23 septembre 2017 au plus tard (cachet de la Poste faisant foi)

NOM : PRENOM :

Adresse complète :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

DETAIL DES ŒUVRES (3 au maximum ou 10 photos)

Dimensions, catégorie, titre, prix, etc ...à indiquer (*Ecrire lisiblement*)

.....

.....

.....

N.B. : Indiquer au dos des œuvres : nom, adresse, titre et prix.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepter toutes les conditions.

Lu et accepté le règlement,

à Foug, le..... / / 2017

Signature

DISPONIBILITÉ POUR assurer une permanence : OUI – NON
SI OUI : indiquez le jour et les heures. Merci d'avance

.....

.....

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT ET DE RETRAIT

" COULEURS FAOUINES 2017 "

SALLE JEAN FERRAT DE Foug

Merci de présenter ce récépissé lors du dépôt et du retrait des œuvres.
Les œuvres ne pourront être retirées que contre la remise OBLIGATOIRE du présent récépissé visé.

Date de dépôt : lundi 02 octobre et mardi 03 octobre 2017 de 17h00 à 18h30

Date de retrait : dimanche 08 Octobre 2017 après 18h00.

DETAIL DES ŒUVRES (3 au maximum ou 10 photos)

Dimensions, catégorie, titre, prix, etc ...à indiquer (*Ecrire lisiblement*)

.....

.....

.....

NOM : PRENOM :

Adresse complète :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Réceptionné le : ... / ... / 2017

Retiré le : ... / ... / 2017

Signature du Réceptionnaire

Signature de l'Exposant